



Faits saillants du Conseil d'administration du CMFC

Février à mars 2021

Nous sommes ravis de vous transmettre un message au sujet du processus de mise à jour stratégique et de notre [Plan stratégique révisé](#) en vigueur jusqu'à la fin de décembre 2022.

Le présent document fait état des travaux du Conseil d'administration en indiquant particulièrement auquel des trois buts précisés dans le Plan stratégique ils se rattachent, ou encore, s'ils se rapportent à nos activités régulières continues.

Priorités du Conseil d'administration du CMFC

1^{er} but Faire avancer la médecine de famille	2
Renforcer la médecine de famille pour les années à venir	2
Examens du CMFC : Rétroaction du Comité sur les cinq premières années de pratique de la médecine familiale.....	2
Normes de certification du CMFC pour le développement professionnel continu (DPC)	3
2^e but Agir à l'unisson	3
Initiatives de marketing.....	3
3^e but Transformer le CMFC	3
Bureau national du CMFC et sections provinciales.....	3
Activités régulières continues du CMFC	4
Examen d'aptitude du Conseil médical du Canada, partie II	4
Transferts et rapatriement des patients des régions rurales du Canada.....	4
Renforcement des capacités de recherche	5
Appel de candidatures pour l'élection du Conseil de 2021 — Date limite : 31 mars	5
Demandes externes reçues par le CMFC	5
Modifications au règlement administratif d'une section provinciale.....	5
Gouvernance.....	5

1^{er} but

Faire avancer la médecine de famille

Renforcer la médecine de famille pour les années à venir

Le Conseil a approuvé les recommandations de Projet sur les finalités d'apprentissage. Ce projet d'envergure poursuit le travail entamé avec le [Profil professionnel en médecine de famille](#), qui définit la discipline de médecine de famille et réitère les engagements collectifs des médecins de famille à l'égard de la population canadienne. Le projet décrit les objectifs de la formation en médecine de famille et promeut notre identité en tant que médecins de famille.

L'évolution graduelle vers des programmes de résidence plus longs est une occasion pour nous de renforcer la formation dans des domaines cliniques importants et de mieux préparer les médecins de famille en vue des domaines émergents. La qualité de notre formation actuelle est excellente : nos finissants des programmes de résidence canadiens sont des médecins de famille hautement compétents. Le Projet sur les finalités d'apprentissage vise à définir plus clairement la portée de la formation et les ressources nécessaires. Nous remercions les nombreux membres du CMFC, dont des résidents et des étudiants en médecine, qui ont participé à ce travail.

Le renforcement de la formation s'accompagne de la promotion de modèles de soins qui soutiennent un grand champ de pratique et des soins prodigués en équipe. En collaboration avec ses sections provinciales et ses partenaires universitaires, le CMFC consacra plus d'énergie à promouvoir ce domaine.

Nous continuerons, par ces efforts, à rehausser l'image de la médecine de famille pour tous nos membres. Restez à l'affût pour de plus amples renseignements.

Examens du CMFC : Rétroaction du Comité sur les cinq premières années de pratique de la médecine familiale

Le Conseil a discuté des préoccupations exprimées par le Comité sur les cinq premières années de la pratique de la médecine familiale concernant le rendement du fournisseur avec lequel le CMFC fait affaire pour les examens. Ces préoccupations ont été soulevées après les difficultés survenues lors de l'administration de l'examen écrit par Prometric, le fournisseur responsable d'administrer le volet des simulations cliniques écrites abrégées lors de l'examen du CMFC de l'automne 2020, et aussi en raison de problèmes rapportés lors de l'examen d'aptitude du Conseil médical du Canada, partie I du printemps 2020, dont Prometric était également le fournisseur de services d'administration. Compte tenu de la situation, le CMFC a collaboré encore plus étroitement avec le fournisseur pour assurer aux candidats une expérience d'examen appropriée. Nous avons communiqué avec les candidats au sujet de l'[Examen de certification en médecine familiale de 2021](#) et de l'[Examen de compétences additionnelles en médecine d'urgence de 2021](#), et nous leur avons indiqué en quoi ces examens seront administrés différemment cette année.

Normes de certification du CMFC pour le développement professionnel continu (DPC)

Le Conseil a discuté des normes Mainpro+^{MD} du CMFC pour le DPC. Lors de la discussion, il a réitéré son soutien aux efforts que le Groupe de travail sur les normes Mainpro+ s'apprête à mettre en œuvre. Le CMFC reconnaît l'importance d'offrir des activités de DPC conçu pour la médecine de famille et de cultiver et maintenir de bons rapports de collaboration avec les autres intervenants dans le domaine du DPC, y compris nos sections provinciales, les bureaux universitaires de DPC et les ordres des médecins.

2^e but Agir à l'unisson

Initiatives de marketing

Le Conseil a approuvé l'utilisation de fonds tirés de la réserve pour l'aide d'un consultant en image de marque et en marketing. L'objectif de nos efforts en ce sens est de renforcer l'image de la médecine de famille et du travail inspirant des médecins de famille.

Nous produirons une courte campagne nationale de sensibilisation pour rendre hommage au travail des médecins de famille, en particulier durant la pandémie. Nous savons que certaines sections provinciales ont déjà mis en œuvre de formidables campagnes. La nôtre transmettra donc un message de portée nationale et visera un impact émotionnel différent.

L'autre initiative consiste à développer une stratégie nationale de marketing à long terme pour le CMFC. Cette stratégie aura pour but de guider l'identité et l'image de marque de tous les programmes et services du CMFC, de communiquer et promouvoir la valeur de l'adhésion au CMFC et de recommander les ressources nécessaires pour assurer la durabilité du marketing. L'initiative visera à développer une image commune pour tous les éléments du CMFC et à clarifier les points de collaboration avec les sections provinciales.

3^e but Transformer le CMFC

Bureau national du CMFC et sections provinciales

Les 26 et 27 février, le Symposium des sections provinciales du CMFC a réuni (virtuellement) deux dirigeants élus et un membre de la haute direction par section provinciale, ainsi que les membres du Conseil d'administration, les directeurs généraux et la directrice de la gouvernance et de la planification stratégique du CMFC. La discussion portait principalement sur les trois sujets suivants : la nouvelle révision du Plan stratégique du CMFC ; l'enthousiasme à l'égard de ce que nous pouvons bâtir ensemble pour un avenir meilleur ; et le rôle important que peuvent jouer les sections provinciales en mettant à

profit leur influence dans la mise en œuvre des recommandations du Projet sur les finalités d'apprentissage. Nous avons tenu des discussions très importantes que nous poursuivrons.

Activités régulières continues du CMFC

Examen d'aptitude du Conseil médical du Canada, partie II

Un [Énoncé du Collège des médecins de famille du Canada concernant l'Examen d'aptitude du Conseil médical du Canada \(EACMC\), partie II](#) reconnaît les conséquences de l'annulation de l'EACMC, partie II en raison de la pandémie sur les cohortes de médecins de famille de 2020 et 2021. Il met en relief l'anxiété, le stress et les perturbations que cette situation engendre pour ces cohortes et demande aux ordres des médecins de faire preuve de souplesse à deux égards : en donnant à ceux et celles qui doivent passer cet examen le temps de déterminer les arrangements qui leur conviennent ; en assouplissant les exigences en matière de supervision pour ceux et celles qui ont obtenu la Certification du Collège des médecins de famille du Canada (CCMF), mais qui n'ont pas encore passé l'EACMC, partie II.

Transferts et rapatriement des patients des régions rurales du Canada

Le Conseil a soutenu le document *Call to Action : An Approach to Patient Transfer for Those Living in Rural and Remote Communities in Canada*. Cet énoncé a été rédigé par le Comité de mise en œuvre du Plan d'action pour la médecine rurale, codirigé par le CMFC (D^{re} Ruth Wilson, coprésidente) et la Société de médecine rurale du Canada (SMRC) (D^r Jim Rourke, coprésident). Le comité a mis sur pied un groupe consultatif national sur le transfert et le rapatriement des patients en milieu rural, composé de représentants de l'Organisation des normes de santé, d'Agrément Canada, de SoinsSantéCAN, du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (le Collège royal), de l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS), du CMFC et de la SMRC, ainsi que de groupes régionaux de la Colombie-Britannique, du Québec et de la Saskatchewan. Son mandat était de fournir des conseils sur le développement d'une approche visant à améliorer les transferts et le rapatriement de patients entre les centres ruraux et urbains grâce à de meilleures normes hospitalières et une meilleure coordination des transports entre les établissements et entre les provinces et territoires.

D'après les résultats de recherches approfondies et les délibérations, la rédaction d'un énoncé de consensus a été recommandée en tant que meilleure mesure à prendre du point de vue stratégique. L'énoncé insiste sur la gravité du problème auquel sont confrontés les patients et les prestataires de soins dans les communautés rurales et autochtones et propose des mesures que les décideurs et les gouvernements pourraient appliquer.

L'énoncé sera publié pendant le cours annuel sur la médecine en milieu rural et éloigné — prise 2 ! — de la SMRC, le 23 avril prochain, à l'occasion d'une présentation formelle à laquelle toutes les organisations impliquées assisteront.

Renforcement des capacités de recherche

Le Conseil a approuvé la poursuite du soutien offert au programme [TUTOR-PHC](#) de l'Université Western au cours des cinq prochaines années. Cette décision réitère l'importance de renforcer les capacités de recherche en médecine de famille ainsi que notre engagement envers l'amélioration de la pratique et le développement du rôle d'érudit en soins cliniques chez les médecins de famille.

Appel de candidatures pour l'élection du Conseil de 2021 — Date limite : 31 mars

Veuillez encourager vos collègues à se porter candidats. Nous invitons tous les candidats intéressés à soumettre leur candidature.

Il y a deux postes d'administrateurs généraux à pourvoir. Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le <https://www.cfpc.ca/fr/about-us/board-nominations/call-for-applications-director-at-large>.

Demandes externes reçues par le CMFC

Le CMFC prend très au sérieux sa réputation et ses responsabilités à l'égard de ses appuis et de ses tâches de représentation. Le Conseil a approuvé un nouveau processus plus rigoureux pour l'examen des demandes relatives à l'appui de lignes directrices cliniques, au soutien d'initiatives externes, au soutien de recherches et à la diffusion de communications, de même que les demandes visant à fournir des représentants et la perspective des médecins de famille pour des travaux externes. Nous continuerons d'encourager les nouveaux développements en matière de soins qui sont bénéfiques pour les cabinets de médecine de famille et pour les patients qu'ils servent.

Le processus pour soumettre les demandes et les critères d'évaluation pour l'examen de chacune d'entre elles sera affiché sur notre site Web dans les prochains mois. Nous les transmettrons aussi aux sections provinciales, à titre d'information.

Modifications au règlement administratif d'une section provinciale

Le Conseil a approuvé les modifications proposées au règlement administratif de la section provinciale du Manitoba. Son Conseil d'administration et son personnel les soumettront à leurs membres pour examen.

Gouvernance

Le Conseil a accepté le rapport financier et le rapport sur les placements pour la période de six mois terminée le 30 novembre 2020.

Le Conseil a approuvé les ajustements flexibles au budget de 2020–2021.

Grâce au soutien des membres et au bon travail du personnel, nous avons surmonté les défis liés à la COVID-19 et réduit notre empreinte carbone. Nous sommes ravis que les membres aient trouvé utiles la série de webinaires sur la COVID-19 et les autres ressources liées à la pandémie.

Dans le cadre de ses responsabilités fiduciaires, le Conseil, avec l'apport des membres de l'équipe de leadership du CMFC, revoit régulièrement comment maintenir, voire accroître, la qualité des services offerts aux membres et comment protéger le bien-être et les intérêts de nos employés.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec nous à cathycervin@cfpc.ca ou à flemire@cfpc.ca, ou veuillez écrire à Sarah Scott, directrice, Gouvernance et planification stratégique (sscott@cfpc.ca).

Catherine Cervin, MD, CCMF, FCMF, MAEd
Présidente et présidente du Conseil d'administration

Francine Lemire, MD CM, CCMF, FCMF, CAÉ, IAS. A
Directrice générale et chef de la direction